



Circuit Interrégional Jeunes

Étape n° 2, zone sud-est
8 et 9 décembre 2018
Aix-en-Provence
N° d'autorisation : 1802148

Annexe au règlement CIJ (du 1/09/2018)

La deuxième étape du circuit interrégional jeune de la zone technique sud-est (ligues Provence-Alpes-Côte d'Azur Corse et Auvergne Rhône-Alpes) est organisée par le Comité des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le club d'Aix UC.

La compétition, placée sous l'autorité du Juge-Arbitre principal, Pierre Manuguerra et de son adjoint, Patrice Maffait, se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBaD et le règlement du Circuit Interrégional Jeune du 1er septembre 2018. Les éléments de règlement particulier, ci-après, complètent les dispositions de ces deux règlements.

Lieux et dates

- La deuxième étape du circuit interrégional se déroule à Aix-en-Provence au gymnase Louison-Bobet, sur 7 terrains, et au gymnase Yvan-Gros, sur 7 terrains. Des salles annexes proches peuvent être utilisées, en fonction du nombre de participants et sous réserve d'autorisation fédérale.
- Le CIJ a lieu le samedi 8 et le dimanche 9 décembre 2018.

Critères de participation

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés FFBaD de la zone technique sud-est dans les catégories poussin, benjamin, minime et cadet.

- Tous les joueurs poussins sont autorisés à s'inscrire.
- Les benjamins doivent être classés P11 minimum dans les tableaux dans lesquelles ils souhaitent jouer.
- Les minimes et les cadets doivent être classés au minimum D9 dans les tableaux dans lesquelles ils souhaitent évoluer.

Inscription

- Trois tableaux autorisés pour toutes les catégories d'âges.
- Si les inscriptions sont plus nombreuses que ne le permettent les conditions d'organisation, les participants sont retenus selon le critère du meilleur classement par points hebdomadaire (CPPH) au 22/11/2018.

Surclassement

- Les poussins peuvent s'inscrire dans une catégorie d'âge supérieure sans restriction.
- Les joueurs des catégories benjamin et minime sont autorisés à s'inscrire dans l'une des catégories d'âges supérieures dans le respect des limites de classement sus-citées.



Tableaux

En simple :

- Pour les catégories poussin, benjamin et minime, les joueurs sont répartis par année d'âge. Deux tableaux sont donc proposés par catégorie d'âge.
- Les joueurs de la catégorie cadet sont répartis en un seul et même tableau.

Tableaux de simple						
Poussin		Benjamin		Minime		Cadet
Poussin 1	Poussin 2	Benjamin 1	Benjamin 2	Minime 1	Minime 2	1 tableau unique

En double et mixte :

Les joueurs sont répartis par catégorie d'âge.

Tableaux de double et mixte			
Poussin	Benjamin	Minime	Cadet
1 tableau unique	1 tableau unique	1 tableau unique	1 tableau unique

En concertation avec les responsables des ligues AURA et PACA, il est décidé que

Les tableaux de simples sont limités à :

- 12 participants pour les catégories poussin, benjamin et minime.
- 24 joueurs(es) pour la catégorie cadet.

Les tableaux de double et de mixte sont limités à :

- 12 paires pour les catégories poussin, benjamin et minime.
- 12 paires pour la catégorie cadet.

Ces principes peuvent être modifiés par l'organisateur sous le contrôle du juge-arbitre, en fonction du nombre d'inscrits et dans l'intérêt de la compétition.

Le tirage au sort des tableaux

- Le tirage au sort des tableaux a lieu le lundi 26 novembre 2018
- La date de prise en compte du CPPH est le jeudi 22 novembre 2018

Montant des droits d'inscription

- Un tableau : 15 €.
- Deux tableaux : 18 €.
- Trois tableaux : 21 €

La date limite d'inscription est fixée au **21 novembre 2018**. La fiche d'inscription est à envoyer par courriel à : badminton@13olympique.com

Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Merci de privilégier le règlement du montant des droits d'inscription par virement. Vous trouvez le RIB du comité ci-dessous.



Si vous choisissez le règlement par chèque à l'ordre de « Comité BdR Badminton », merci de l'envoyer à l'adresse suivante :

Comité des Bouches-du-Rhône de Badminton
15 place de la Joliette
13002 Marseille

Conseil aux joueurs

- Étant donné la configuration des salles, le conseil aux joueurs entre les points n'est pas autorisé.
- Le conseil lors des interruptions normales du jeu (au milieu des sets et entre les sets) est autorisé.
- Les entraîneurs sont donc autorisés à pénétrer sur le plateau sportif uniquement lors des interruptions normales du jeu.

Accès au plateau sportif

Seuls ont accès au plateau de jeu, les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs durant les arrêts normaux de jeu (au milieu des sets et entre les sets), les organisateurs et les officiels de terrain.

Volants

- Les volants en plumes sont obligatoires pour l'ensemble de la compétition.
- Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux quarts de finales et fournis gratuitement par l'organisateur pour les demi-finales et finales.
- Le volant officiel est le RSL n°3.

Horaires de la compétition

Samedi 8 décembre 2018

- Accueil des joueurs à partir de 8 h 30
- Début des matches à 10 h 00 et jusqu'à 20h.

Dimanche 9 décembre 2018

- Accueil des joueurs à partir de 7 h 00
- Début des matches à 8 h 00 et jusqu'à 16h.
- Les horaires communiqués avant la compétition le sont à titre indicatif. Les joueurs doivent consulter l'échéancier et tenir compte des éventuelles modifications.
- Les joueurs doivent être présents dans la salle une demi-heure avant le début de leur premier match.
- Tout joueur ayant commencé la compétition peut ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
- Tout joueur désirant s'absenter de la compétition doit le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.



Arbitrage

- Les matches sont majoritairement autoarbitrés (même les finales). Tout joueur peut faire appel au juge-arbitre à tout moment du tournoi. Celui-ci peut désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.

Restauration

Une buvette est à la disposition des joueurs et des accompagnateurs durant toute la durée de la compétition sur les deux gymnases.

Récompenses

Des coupes et des lots récompensent les vainqueurs et les finalistes.

Contacts et informations

- Courriel : badminton@13olympique.com
- Téléphone : 04 13 31 68 58.
- Web : badminton13.fr



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10096	18281	00042123001	46	EUR

CIC MARSEILLE JOLIETTE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1009 6182 8100 0421 2300 146

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFRPP

Domiciliation

CIC MARSEILLE JOLIETTE
5 PLACE DE LA JOLIETTE
13002 MARSEILLE
Tél : 08-20-30-09-05

Titulaire du compte (Account Owner)

COMITE DES B.D.R. DE BADMINTON
15 PLACE DE LA JOLIETTE
13002 MARSEILLE

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ



